

ÉDITORIAL

Chers locataires,

Nous traversons tous une drôle d'épreuve...

Partout on lit qu'il faut prendre soin de soi, de nos proches, que nous devons prendre le temps, retrouver des bonheurs simples, s'occuper de nos enfants, de nos aînés.

Mais dans la réalité, certains ont perdu leur emploi, d'autres continuent de travailler dans des conditions parfois difficiles, nous dormons mal, nos enfants tournent en rond, nos aînés dépriment...

Il n'est pas toujours évident de trouver des points positifs à cette crise.

Les référentes sociales de Sambr'Habitat ont contacté plusieurs d'entre vous, dont les aînés, pour voir si vous aviez besoin d'aide. Elles ont pu se rendre compte que vous étiez bien entourés, que l'entraide s'organisait dans les quartiers, et vos « Merci de prendre de nos nouvelles » ont été de ces moments positifs dont nous nous souviendrons.

Merci à vous.

Courage à tout le monde.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Ann-Catherine ODDIE



ADAPTATION ET REPRISE DES PERMANENCES

Chers locataires, nous espérons que vous vous portez bien. Ces dernières semaines ont certainement été particulières à vivre pour chacun.

Nous avons pu, à travers nos appels passés aux « aînés », nous rendre compte que la solidarité était encore bien présente dans nos quartiers. Bravo à vous!

A Sambr'Habitat, nous avons aussi été bousculés dans nos habitudes et avons dû nous adapter. Bien que tout le personnel n'était pas au bureau en même temps, nous sommes restés joignables via notre numéro de téléphone général; le 071 71 05 20. Le service technique a continué à intervenir pour les urgences et les ouvriers à travailler essentiellement dans les logements vides.

A partir du 2 juin, nos permanences reprendront avec toutes les précautions d'usage, uniquement pour la remise des documents nécessaires au calcul de votre loyer (voir mémo à la page suivante). En ce qui concerne les autres demandes, échanges d'informations ou de documents, nous privilégions toujours le contact par mail, téléphone ou courrier. Si nécessaire, des rendez-vous seront fixés au bureau.

Pour gérer l'affluence, **les permanences seront élargies. Elles seront ouvertes les lundi, mardi et jeudi, de 9 h à 11h30 et de 13h à 15h30.**

Un plexiglas a été installé au guichet d'entrée pour la protection de tous. Notre personnel ne pourra accueillir qu'une personne à la fois (merci de ne pas venir accompagné) au guichet. Les personnes suivantes devront patienter à l'extérieur en respectant la distanciation physique entre chacun (des marquages au sol ont été placés à cet effet).

De même, lors de visites à votre domicile (par le service technique, social ou autre), nous vous invitons à garder cette distance physique et à ouvrir vous-mêmes les portes au préalable pour assurer le passage de nos collaborateurs. Si cette distanciation s'avère ne pas être respectée, notre personnel se permettra de vous rappeler la consigne et de quitter les lieux s'il n'est pas entendu.

**Nous vous remercions
d'avance de respecter
ces mesures afin d'assurer
la protection de tous!**



RAPPEL DES DOCUMENTS A RENDRE POUR LE CALCUL DE LOYER

En matière de calcul des loyers, la législation actuelle nous impose de recueillir le montant des revenus de 2018, exercice fiscal 2019.

Pour chaque personne	Avertissement extrait de rôle revenus: - exercice fiscal 2018-2019 (toutes les pages recto/verso, y compris la première!) + preuve des revenus actuels (obligatoire)
Pour les personnes qui bénéficient de revenus de remplacement	Attestation de mutuelle, chômage ou du CPAS ou toute autre attestation (pension par exemple)
Pour les personnes ayant des enfants à charges	Attestation de la caisse d'allocations familiales (faire la demande vous-même à votre caisse)
Pour l'ensemble du ménage	Composition de ménage officielle de l'Administration Communale
Pour chaque ménage	La preuve du paiement de votre contrat d'assurance incendie (copie extrait de compte ou attestation de la compagnie d'assurance) + preuve de ramonage par une société agréée 1x/an + preuve de l'entretien annuel du poêle à pellets (si vous êtes concernés)
Pour les personnes reconnues invalides SPF Sécurité Sociale (anciennement Vierge Noire) ou Mutuelle	Attestation prouvant l'invalidité provenant de la Mutuelle ou du SPF Sécurité Sociale

Les personnes ne bénéficiant pas de revenus doivent tout de même nous fournir leur avertissement extrait de rôle 2018-2019 **et** l'attestation du CPAS indiquant qu'elles ne perçoivent aucun revenu émanant de leur organisme.

L'ensemble de ces documents doit être en notre possession **AU PLUS TARD LE 3 AOÛT 2020.**

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT REPRIS.

Afin d'éviter toutes contestations, il est strictement **interdit de déposer vos documents dans la boîte aux lettres ou de les envoyer par la poste!**

En vue de conserver vos documents originaux, nous vous invitons à effectuer, au préalable, des photocopies de ceux-ci avant de les remettre au siège de la société car nous ne serons pas en mesure de vous faire les copies.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension!

RENOVATIONS DE TOITURES



Sambr'Habitat continue les travaux énergétiques de ses logements. Nous avons dès lors le plaisir de vous annoncer le commencement d'un nouveau chantier de rénovation de 67 toitures réparties comme suit :

- **Auvelais** : Rue du Chêne, Rue du Cimetière, Clos des Ormes et Place des Tilleuls.
- **Tamines** : Allée Belle-Vue, Rue de Velaine.
- **Keumiée** : Rue Léopold Lebrun (les maisons).

Le choix des chantiers s'effectue en fonction des années de construction des immeubles. Les prochaines toitures suivront en fonction des subsides des programmes de rénovations futures.

L'entreprise **TROIANI et Fils** de Châtelineau débutera ce chantier fin mai. Un panneau de chantier reprenant les coordonnées de l'entreprise sera placé sur les 3 sites.

Les toitures seront isolées de 14cm de polyuréthane (PIR) et recouvertes de tuiles en terre cuite. Les cheminées seront également rénovées.

Nous profitons de cet article pour rappeler aux locataires concernés le courrier qui leur a été précédemment adressé reprenant les mesures préalables à ces travaux, à savoir :

- Dégager les contours extérieurs pour permettre la pose de l'échafaudage.
- Enlever les objets de valeur ou fragiles du grenier (risque de chute de matériaux).
- Rassembler et couvrir contre la poussière ce qui y est entreposé.

Le gestionnaire de ce chantier est Madame Véronique COLLET (pour toute information : secrétariat du service Projet & Développement 071 710 543 ou c.vanlunter@sambrhabitat.be).

Sambr'Habitat remercie d'avance ses locataires pour leur collaboration et leur patience durant les travaux!

Prochainement : Le remplacement ou l'installation du chauffage central dans 175 logements répartis sur Auvelais, Tamines, Keumiée, Falisolle et Spy, ainsi que le remplacement des menuiseries extérieures de 97 logements à Tamines, Rue Frère Hugo et Spy, Rue Gevrey Chambertin.

VOS COORDONNEES TELEPHONIQUES



IMPORTANT

Nous ne sommes pas toujours en possession de vos bonnes coordonnées téléphoniques car celles-ci sont erronées ou ne sont plus actuelles. Il n'est alors pas facile de vous contacter lorsque nous avons besoin d'avoir accès au logement dans le cadre de réparations ou de rénovations, par exemple. Si c'est votre cas, merci de nous transmettre votre numéro de téléphone correct le plus rapidement possible afin que nous puissions mettre nos fichiers à jour.

DETECTEURS INCENDIE

Comme stipulé dans votre règlement d'ordre intérieur :
« Le locataire doit vérifier régulièrement (2 fois par an) que le détecteur fonctionne. Pour cela, il réalise un test en appuyant sur le bouton test: si l'appareil ne sonne pas, c'est que les piles sont plates. Le remplacement des piles est à charge du locataire. »



NOUS RAPPELONS QUE LES DETECTEURS SONT LEGALEMENT OBLIGATOIRES ET ONT POUR BUT DE SAUVER DES VIES!

PRESENTATION DE L'EQUIPE DES MAÇONS

A Sambr'habitat, nous avons la chance de compter sur les services des deux maçons les plus souriants qui soient! Sergio et Jason forment une belle équipe, volontaire et dynamique. Sergio travaille chez nous depuis 10 ans, Jason l'a rejoint il y a 2 ans.

Du travail, ils en ont, la liste est sans fin, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Vous êtes nombreux à attendre leur venue pour une rénovation de cour. Nombres d'entre elles, dans différents quartiers, ont besoin d'un rafraîchissement. Nous en sommes conscients. Nous arrivons parfois à faire diminuer la liste en faisant appel à une société extérieure, via marché public, pour la rénovation de plusieurs dizaines de cours.

Aux abords de vos maisons, les maçons rénovent aussi les murets, les escaliers, les descentes de garage,...

A l'intérieur, dans les logements vides ou certaines de vos habitations, ils se consacrent plutôt à la pose de carrelages.



Certains étés, l'équipe des maçons participe, avec le service social, à l'organisation du projet « Eté Solidaire ». L'année passée, elle était à Spy avec 12 jeunes (locataires de SH ou habitants de la Commune de Jemeppe s/S) pour la rénovation du terrain de pétanque et la création de bancs et bacs de fleurs.

Pour le moment, Sergio et Jason travaillent également à la création d'un espace extérieur à l'arrière du siège social pour l'ensemble du personnel de Sambr'Habitat. Merci à eux!

SAPHEMO



L'ASBL SAPHEMO, service d'accompagnement pour personnes handicapées en milieu ouvert a été créé en 1984 afin de répondre à la demande de personnes handicapées désireuses de quitter l'institution d'hébergement et vivre en autonomie.

Le service est agréé et subventionné par l'Aviq (Anciennement AWIPH). Il suit actuellement une centaine de personnes porteuses de handicap hors milieu institutionnel. La majorité des bénéficiaires présente une déficience mentale souvent associée à des troubles mentaux.

SAPHEMO est situé à Auvelais et son action couvre les régions de Gembloux, Sombreffe, Jemeppe et Sambreville.

Le service poursuit trois types de mission :

- **Les suivis individualisés** : Ces interventions sont centrées sur la personne et sa demande dans tous les domaines liés à la vie en autonomie. Il s'agit de l'aide dans la vie quotidienne de manière personnalisée, logement, emploi, budget, droits, vie sociale, familiale et psychologique...
- **Les activités collectives** : Des ateliers collectifs sont organisés trois jours par semaine: formations diverses, cuisine, alphabétisation, alimentation.... L'objectif visé est d'élargir le réseau social en tissant des liens et favoriser la solidarité au sein du groupe.
- **Les activités citoyennes et communautaires** permettant la sensibilisation à la démythification du handicap afin de favoriser l'inclusion de la personne handicapée.

<https://www.facebook.com/pages/category/Nonprofit-Organization/Saphemo-1707453382876607/>

Téléphone : 071 77 72 37



SAMBR'HABITAT ET VOUS: MAGAZINE D'INFORMATIONS DE SAMBR'HABITAT.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES:
Rue Pré des Haz 23 à 5060 TAMINES
Lundi, mardi et jeudi de 13h00 à 16h00
Tél.: 071 71 05 20 - Fax: 071 71 05 34

ÉDITEUR RESPONSABLE:
SCRL SAMBR'HABITAT par la SWL 9120
N°entreprise 402.546.337

Pour toute question technique, veuillez appeler le 071 71 05 40